



Comment former un comité de l'environnement en milieu de travail

Qu'est-ce qu'un comité de l'environnement?

Les comités de l'environnement traitent des questions environnementales dans le milieu de travail. Comme les autres comités qui traitent d'enjeux particuliers, un comité de l'environnement examine les façons d'améliorer le bilan environnemental du milieu de travail. Ces comités peuvent porter différents noms, par exemple, comité vert ou équipe verte. Les comités de l'environnement sont composés parfois de représentants des travailleurs et de l'employeur. Il arrive aussi que les travailleurs syndiqués forment leur propre comité de l'environnement composé uniquement de travailleurs.

Contrairement à ce qui est le cas pour certains autres comités, comme les comités de santé et sécurité au travail, il n'y a pas de loi dans aucune province ni aucun territoire du Canada énonçant que les milieux de travail doivent être dotés d'un comité de l'environnement. Par conséquent, ces comités sont formés volontairement en vertu d'un accord entre les travailleurs et l'employeur ou, dans certains cas, à la suite d'un processus de négociation collective.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) recommande que ses membres s'efforcent de créer soit un comité de l'environnement formé uniquement de travailleurs, soit un comité mixte de l'environnement formé de représentants des travailleurs et de l'employeur. Il arrive parfois que les comités mixtes de santé et sécurité élargissent leur mandat pour englober également les questions environnementales. Mais la meilleure chose à faire est d'avoir un comité de l'environnement distinct, qui se concentre uniquement sur les questions environnementales en milieu de travail, pour assurer que celles-ci sont au cœur du mandat du comité.



Pourquoi en mettre un en place?

Les enjeux environnementaux préoccupent de plus en plus de gens. On peut voir partout que l'environnement naturel est en danger sous plusieurs fronts. Les changements climatiques est la question environnementale la plus pressante du monde. Ils sont liés à d'autres problèmes environnementaux, comme les pénuries d'eau, les inondations, la fréquence accrue des tempêtes, qui deviennent de plus en plus fortes, les sécheresses, la prolifération des espèces envahissantes, la piètre qualité de l'air, les vagues de chaleur et les autres facteurs qui touchent notre santé et notre bien-être. En ajoutant à cela que le monde est encore confronté à la destruction croissante de l'habitat naturel, à la piètre qualité de l'eau, à l'érosion du sol et à sa contamination, aux pratiques destructrices d'extraction des ressources naturelles et à une somme d'autres maux infligés à l'environnement, tous les membres du SCFP voient très bien qu'il faut en faire plus pour réclamer et obtenir des améliorations environnementales.

Le milieu de travail est un endroit où quelques-unes de ces améliorations peuvent se produire. Nous sommes nombreux à faire des choix environnementaux judicieux à la maison, comme recycler et composter pour éviter que certains déchets échouent dans les sites d'enfouissement. Nous pourrions également utiliser moins nos véhicules pour nous déplacer dans nos collectivités et conserver l'énergie et les ressources chez nous. Mais nous négligeons parfois de reconnaître qu'il peut se produire des améliorations semblables au travail. Être plus écologiques au travail aide à réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'incidence environnementale négative de notre travail.

Le SCFP a également les collectivités saines à cœur. Des milieux de travail plus écologiques signifient également des collectivités plus écologiques.

Oui, être VERT donne des résultats : Des exemples concrets

Certains milieux de travail du SCFP, et d'autres milieux de travail, ont établi des comités de l'environnement qui réussissent très bien.

La section locale 2626 du SCFP, à l'Université d'Ottawa, a formé sa propre équipe verte syndicale à titre de sous-comité de la section locale. L'équipe verte collabore avec les autres groupes environnementaux du campus à la promotion d'actions environnementales, comme le recyclage des produits électroniques et la promotion des journées sans ma voiture. La section

locale 2626 a également organisé un sommet de conférenciers sur les changements climatiques en 2012. Toutes ces actions rehaussent la visibilité du SCFP sur le campus. Les membres de l'équipe verte font également partie du Comité de développement durable de l'Université d'Ottawa, qui a mis en œuvre une meilleure efficacité énergétique sur le campus et a participé à la mise en place d'une interdiction de la vente d'eau embouteillée sur le campus, et encouragé l'université à faire de l'aménagement paysager plus écologique.

Le SCFP a toujours été un syndicat actif socialement qui s'efforce d'améliorer la vie de ses membres et de tous les citoyens. Cette approche englobe l'environnement naturel. Le SCFP reconnaît qu'une planète plus saine est meilleure pour tout le monde et tout ce qui vit sur la terre.

Les comités de l'environnement en milieu de travail ne régleront pas tous les problèmes environnementaux du monde, mais ils feront beaucoup pour aider à rendre la société canadienne plus écologique, plus équitable et plus durable.

Comment ça fonctionne?

Les comités de l'environnement déterminent les aspects du milieu de travail qu'il faut régler. Votre comité de l'environnement peut s'attaquer aux petits comme aux gros problèmes, par exemple :

- Le recyclage et le compostage en milieu de travail
- La conservation (de l'énergie, de l'eau et de tous les matériaux du milieu de travail)
- Les options et les stratégies de transport plus écologiques pour les travailleurs
- Les programmes d'alimentation et de traiteurs plus écologiques
- Les programmes d'aménagement et d'entretien paysagers plus écologiques
- Les pratiques et les produits de nettoyage plus écologiques du milieu de travail
- Les véhicules, l'équipement et le matériel plus écologiques

- Les pratiques de réunion plus écologiques
- Les stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Pour déterminer lesquels des aspects qui précèdent, ou d'autres, sont des priorités, votre comité de l'environnement devrait évaluer le milieu de travail. Le SCFP a un outil convivial d'écovérification en ligne pour entreprendre cette tâche, disponible à : scfp.ca/environnement

Les membres du comité devraient tout d'abord déterminer ensemble les priorités environnementales et s'efforcer ensuite de mettre les bonnes solutions en œuvre. L'employeur devra être ouvert aux idées des travailleurs pour améliorer les facteurs environnementaux. Souvent, les meilleurs choix environnementaux peuvent faire réaliser des économies aux employeurs, et certainement améliorer leur image publique. Les employeurs tiennent énormément à donner l'impression au public qu'ils sont écologiques. Les travailleurs devraient profiter de cela, et faire valoir aussi le bien-fondé des améliorations environnementales souhaitées.

Lorsque les solutions et les programmes auront été mis en place, les travailleurs devraient les surveiller pour assurer qu'ils ont une incidence environnementale positive.

Si vous mettez sur pied un comité, nous voulons le savoir, et nous voulons vous accompagner.

Écrivez-nous à : enviro@scfp.ca

La section locale 2202 du SCFP à la Ville de Kingston, en Ontario, a formé un comité de l'environnement composé de volontaires recrutés au sein de ses employés de bibliothèque. Les travailleurs ont créé le comité pour promouvoir le covoiturage, le recyclage et le compostage de la nourriture, et réduire l'utilisation de matériel et de fournitures pour économiser de l'argent et produire moins de déchets.

La section locale 301 du SCFP à la Ville de Montréal a mis sur pied un comité environnement qui a adopté plusieurs mesures progressistes. Par exemple, ce comité a participé à l'installation, en octobre 2014, de deux bornes de recharge pour véhicules électriques,

avec l'aide d'un programme du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Les membres du SCFP du **Syndicat des employés d'hôpitaux** en Colombie-Britannique ont un comité de l'environnement en milieu de travail au 100 Mile House Health Centre. Ce comité, l'équipe verte, a été formé lorsque les travailleurs ont reconnu que le milieu de travail avait besoin d'un meilleur bilan environnemental. L'équipe verte a mis en place un système de recyclage au centre de santé, elle a appliqué un programme fructueux de sensibilisation au recyclage et prévoit mettre en œuvre un programme de compostage.



Ressources environnementales du SCFP

Le SCFP a un nombre d'outils à votre disposition :

- Une politique environnementale :
« Travailler en harmonie avec la terre »
- Un guide pour des milieux de travail verts :
« Sain, propre et vert »
- Un outil d'écovérification

Un guide pour négocier des clauses environnementales :
« Guide du SCFP pour négocier l'environnement »

Tout cela est disponible sur notre site : scfp.ca/environnement

Pour plus d'information, contactez : enviro@scfp.ca